



**Conseil d'administration du
Programme des Nations Unies pour le
développement, du Fonds des Nations
Unies pour la population et du Bureau
des Nations Unies pour les services
d'appui aux projets**

Distr. générale
21 novembre 2018
Français
Original : anglais

Première session ordinaire de 2019

21- 25 janvier 2019, New York

Point 5 de l'ordre du jour provisoire

FNUAP - Programmes de pays et questions connexes

Fonds des Nations Unies pour la population

Prolongations des programmes de pays

Résumé

La présente note contient des informations relatives aux prolongations des programmes de pays FNUAP. Les premières prolongations des programmes de pays, valables pour un an au plus, sont approuvées par le Directeur exécutif et présentées au Conseil d'administration pour information. Toutes les autres demandes de prolongation des programmes de pays sont soumises à l'approbation du Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être approuver la seconde demande de prolongation d'un an du programme de pays pour l'Afrique du Sud, telle que présentée dans le tableau ci-dessous.



Tableau
Prolongations de programmes de pays nécessitant l’approbation du Conseil d’administration

<i>Pays</i>	<i>Durée initiale du programme</i>	<i>Période de prolongation proposée</i>	<i>Raison de la prolongation</i>		
			<i>Développement dans le pays</i>	<i>Harmonisation des Nations Unies</i>	<i>Mise en œuvre, autres</i>
Afrique du Sud	2013-2017 Du 1 ^{er} janvier 2018 au 31 mars 2019 (première prolongation)	Du 1 ^{er} avril 2019 au 31 mars 2020 (seconde prolongation)	L’Afrique du Sud a progressé en matière de santé sexuelle et reproductive, ainsi que de droits liés à la procréation : la mortalité maternelle est passée de 310 décès pour 100 000 naissances vivantes en 2010 à 138 décès pour 100 000 naissances vivantes en 2013. Le pays bénéficie d’une bonne couverture en matière de soins prénatals (94 %) et d’un bon taux d’accouchement assisté par personnel de santé qualifié (96 %), tandis que le taux de prévalence des moyens de contraception est estimé à 64 %. Cependant, des lacunes persistent dans l’accès aux services. La qualité des soins demeure un défi majeur, d’autant plus que le manque de ressources humaines ayant reçu une formation adéquate aggrave la situation. L’Afrique du Sud paie le plus lourd tribut à la pandémie du VIH/sida : on estime que 13,1 % de la population est séropositive. Les adolescentes et les jeunes femmes sont les plus touchées, du fait de l’inégalité entre les sexes et de la violence basée sur le genre qui prévalent encore.	Le Gouvernement d’Afrique du Sud et l’équipe de pays des Nations Unies avaient préalablement prolongé le Cadre de coopération stratégique (CdCS) du système des Nations Unies pour 15 mois, afin de coordonner le prochain cycle de programmes avec le Cadre stratégique à moyen terme (CSMT) 2019-2024 et l’année fiscale du gouvernement (du 1 ^{er} avril au 31 mars). Cependant, la rédaction du nouveau CSMT a été retardée ; elle devrait être terminée d’ici fin 2019. En conséquence, une prolongation supplémentaire d’un an est demandée.	Pendant la période de prolongation, le FNUAP continuera de se concentrer sur les priorités et résultats identifiés dans le quatrième programme de pays entre le FNUAP et le Gouvernement sud-africain.